



U17 Coupe Via Santé - 2023/24



Phase
de
Poules :
1 x 4
3 x 3

06/01
13/01
02/03

POULE A	POULE B
Chastel 1 JS Bassin/Villefranche Rgue 1 Salles Curan/Curan/Ht LéV. 2	Rance Rougier 1 Mende 3 Onet Le Château/Comtal 2 Laissac/St Gen./Sources 1
POULE C	POULE D
Naucelle/Pamp. 1 Comtal 1 Espalion/Boz./Camp. 1	Montbazens/Rignac 3 Olemps 2 Ouest Aveyron/Ft Rgue 2

Systeme de l'épreuve :

* Phase de Poule, comprenant 1 Poule de 4 Equipes et 3 Poules de 3 Equipes, au cours de laquelle les équipes se rencontreront une fois dans une phase "aller".

* Dates prévisionnelles des 3 Journées pour les 4 Poules : 06/01/2024, 13/01/2024 et 02/03/2023.

* A l'issue de cette phase, un classement sera établi en tenant compte, pour chaque poule, des points suivants :

- ° 4 Points pour un match GAGNE,
- ° 2 Points pour un match NUL, Gagné aux tirs aux but,
- ° 1 Point pour un match NUL, Perdu aux tirs aux but,
- ° 0 Point pour un match PERDU
- ° -1 Point pour un Forfait.

* A noter qu'en cas de match NUL à la fin du temps réglementaire, il ne se déroule pas de prolongations mais directement une séance de 5 Tirs au But pour désigner un vainqueur.

* Les 1er et 2ème de chaque Poule -> 1/4 de Finale.

* Tours suivants : - **1/4** : Sam. 06/04/2024 - **1/2** : Sam. 04/05/2024 - **Finale** : Dim. 26/05/2024

Article 5 - Classement dans la poule :

En cas d'égalité de points, à la fin de la phase de Poule, pour départager les équipes d'une même poule, il sera tenu compte :

- 1) Du classement aux points des matches joués entre les équipes ex-æquo.
- 2) De la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux au cours des matches qui les ont opposés.
- 3) Du plus grand nombre de buts marqués au cours des rencontres qui les ont opposés.
- 4) De la différence entre les buts marqués et les buts concédés sur toutes les rencontres de cette Phase.
- 5) Du plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres de cette Phase.